



Télécharger sous pdf | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

Numéro 139 - Février 2009

NOTRE OPINION

- [Le double langage des négociations sur le climat](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- [Colombie : l'activité minière militarisée piétine les droits ancestraux des communautés embera et afrocolombiennes du Chocó](#)
- [Inde : une chaîne humaine pour défendre les monts Niyamgiri contre l'exploitation minière](#)
- [Liberia : le pays s'achemine vers le désastre : l'industrie du bois reprend malgré la préoccupation généralisée et la forte probabilité d'exploitation illégale](#)
- [Malaisie : l'envasement dû au déboisement serait à l'origine des graves inondations au Sarawak](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- [Brésil : les plantations de Veracel, une usurpation certifiée](#)
- [Brésil : l'incidence du secteur privé sur la formation en ingénierie forestière de l'Université fédérale de Viçosa](#)
- [Indonésie : un leader social criminalisé au profit d'une entreprise huilière](#)
- [Paraguay : les paysans peuvent profiter de l'expérience de leurs frères brésiliens pour lutter contre l'avancée des eucalyptus sur leurs terres](#)
- [Uruguay : une nouvelle redistribution des terres... au profit des entreprises forestières](#)

L'AFFAIRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- [Les baignoires, les forêts, le commerce du carbone et le changement climatique](#)

NOTRE OPINION

– Le double langage des négociations sur le climat

Une des conséquences du changement climatique est l'intensification de phénomènes naturels tels que la sécheresse, les inondations et les orages. Pour aggraver encore les choses, l'actuel dérèglement du climat provoqué par l'homme est empiré par certaines activités destructrices. Nous nous occuperons en particulier de deux d'entre elles : le déboisement et les plantations d'arbres en régime de monoculture.

Bien que les pluies torrentielles soient un phénomène naturel dans les tropiques, les inondations qui ont lieu en ce moment dans l'État de Sarawak en Malaisie peuvent être

attribuées à une intensification de la pluviosité due au changement climatique. Néanmoins, il faut souligner que le gouvernement du Sarawak encourage depuis plus de vingt ans la destruction des forêts de la région en promouvant l'exploitation forestière industrielle. Malgré la forte opposition organisée au plan local avec l'aide d'ONG internationales – la « Campagne Sarawak » – les intérêts des entreprises ont prévalu et la plupart des forêts anciennes ont disparu. Les forêts n'étant plus là pour fonctionner comme régulatrices de la pluie, l'érosion du sol a augmenté, les lits des fleuves se sont envasés et les inondations ont dévasté la vie et les moyens d'existence de la population locale (pour plus d'information voir plus loin l'article correspondant).

De même, la sécheresse est un phénomène naturel en Uruguay, et certains attribuent au changement climatique la longueur de celle qui a lieu en ce moment. Pourtant, les politiques forestières gouvernementales favorables à la monoculture d'eucalyptus et de pins ont joué un rôle très important dans la crise hydrique actuelle. De vastes plantations d'arbres à croissance rapide sont en train d'absorber des quantités énormes d'eau des réserves déjà réduites, aggravant ainsi les effets de la sécheresse (voir l'article correspondant dans le présent bulletin). Comme dans le cas du Sarawak, le gouvernement uruguayen a choisi d'ignorer l'opinion nationale – en l'occurrence, l'opposition aux plantations – et soutenu en revanche la monoculture d'arbres pratiquée par des entreprises étrangères telles que Botnia (Finlande), Weyerhaeuser (États-Unis), Ence (Espagne) et Stora Enso (Suède-Finlande).

Les deux exemples qui précèdent sont loin d'être exceptionnels ; il est facile d'en trouver d'autres dans de nombreux pays qui se retrouvent confrontés aux effets du déboisement, à ceux de l'expansion des plantations d'arbres à croissance rapide ou aux deux choses en même temps.

Face à des situations de ce genre, quand on examine les négociations internationales sur le changement climatique on est forcé de conclure qu'elles sont conduites avec beaucoup de cynisme et de les accuser de double langage.

Les gouvernements sont unanimes : le changement climatique est un fait et il faut s'en occuper, aux plans international et local. Ils sont d'accord que les combustibles fossiles et le déboisement sont les causes principales du dérèglement du climat. Ils parlent d'atténuation, de compensation et d'adaptation. Et puis ils ne font rien, ou bien ils font le contraire de ce qu'il faudrait faire.

Au lieu de déclarer que l'extraction de combustibles fossiles est une activité criminelle, ils continuent d'exploiter les sources existantes et de chercher de nouveaux gisements de pétrole et de gaz. Au lieu de déclarer illégal le déboisement massif, ils se penchent sur des méthodes complexes pour tirer de l'argent de la conservation des forêts, tout en continuant de détruire celles-ci. Au lieu d'essayer de préparer leurs peuples pour qu'ils puissent mieux affronter les effets du changement climatique, qui affecteront de façon disproportionnée les pauvres, les femmes et les secteurs les moins fortunés de la société, ils s'adonnent à des activités comme le déboisement et la monoculture d'arbres, qui portent atteinte à des ressources précieuses, indispensables à l'adaptation future, comme l'eau.

Il y a sept ans, pendant la Conférence sur le changement climatique organisée à Delhi, un leader religieux indien (Swami Agnivesh) a répondu sans ambages au double discours gouvernemental : « Qui croyez-vous tromper ? Vous trompez vos enfants, vous trompez vos petits-enfants ».

Ces paroles sont aujourd'hui aussi vraies qu'à l'époque.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

– Colombie : l'activité minière militarisée piétine les droits ancestraux des communautés embera et afrocolombiennes du Chocó

Du point de vue biogéographique le Chocó est une région néotropicale (c'est-à-dire qu'elle inclut les plus grandes forêts tropicales), dont la forte pluviosité, la situation et l'isolement ont contribué à faire d'elle la région la plus riche en diversité de la planète. En Colombie, elle comprend la région Costa Pacífica et, entre autres, le département du Chocó, situé dans les forêts du Darién et dans les bassins des fleuves Atrato et San Juan.

Des siècles durant, les communautés indigènes Embera et les communautés noires du bassin du Jiguamiandó ont vécu là. Ces populations sont aujourd'hui menacées par un projet minier : en 2005, le gouvernement de la Colombie a accordé à l'entreprise nord-américaine Muriel Mining Corporation une concession d'une durée de 30 ans pour exploiter le cuivre, l'or, le molybdène et d'autres minéraux dans le cadre du projet minier Mandé Norte, sur une étendue qui comprend 11 000 hectares du territoire indigène et afrocolombien dans les municipalités de Murindó (Antioquia) et de Carmen del Darién (Chocó). La zone a déjà été frappée par la violence de diverses opérations de l'armée colombienne avec l'appui de groupes paramilitaires, de sorte que les communautés concernées ont subi des déplacements continus.

En 2008, le Tribunal permanent des peuples a jugé et condamné l'entreprise Muriel Mining « pour la violation des droits des populations indigènes, d'origine africaine et métisses à l'autodétermination, la culture et la cosmovision. Pour les bénéfices que cette entreprise a trouvés dans la perpétration systématique de crimes qui, au cours des dix dernières années, ont été commis par les organisations militaires et paramilitaires dans les zones de Bajo Atrato et Urabá, dans le but d'exploiter et de commercialiser les réserves de cuivre et les sous-produits de l'or et du molybdène » (<http://www.sicsal.net/articulos/node/631>).

Depuis la fin 2004, Muriel Mining a fait des incursions dans la zone sans consulter les habitants, avec le consentement de l'État et du gouvernement colombien, comme l'ont systématiquement dénoncé les peuples indigènes et les communautés afrocolombiennes.

Début janvier, le personnel de l'entreprise minière s'est rendu dans le mont Cara de Perro ou Ellausakirandarra, un site sacré plein de traditions spirituelles pour les peuples ancestraux et les communautés locales ; ceux-ci dénoncent que l'entreprise

n'a pas obtenu leur autorisation pour entrer dans leur territoire, en violation flagrante de la Constitution colombienne de 1991, de la Résolution 169 de l'OIT et de la Loi national n° 70 de 1993.

L'exécution du projet met en danger la survie de ces populations, car l'exploitation minière impliquera la contamination des fleuves Jiguamiandó et Murindó, la destruction de la faune et la flore et l'interdiction aux habitants traditionnels d'utiliser les ressources naturelles.

La zone est fortement militarisée par des unités de l'armée colombienne qui cherche à contrôler le territoire et à protéger l'exploitation minière sans respecter les droits des habitants traditionnels et légitimes. Le gouvernement justifie sa décision en invoquant six réunions qu'il aurait eues avec de prétendus représentants indigènes.

De leur côté, les communautés d'Alto Guayabal, Bachidubi, Bella Flor, Cañaveral, Caño Seco, Koredó, Coredocito, Guaguay, Isla, Lobo, Nueva Esperanza, Pueblo Nuevo, Puerto Lleras et Urada se sont mobilisées pour freiner l'entreprise minière, avec l'appui de représentants d'organisations des droits de l'homme. Les communautés affectées par le projet Mandé Norte n'acceptent pas la validité des réunions que le gouvernement présente comme processus de consultation et qui ont été organisées par la Direction des ethnies du Ministère de l'Intérieur et de la Justice. Elles dénoncent que seules quelques-unes des communautés de la zone y ont participé et que le principe de la représentativité et celui du consentement plein et en connaissance de cause des intéressés, prévus par la Résolution 169 de l'OIT, n'ont pas été respectés.

Pour ces raisons, les autorités indigènes annoncent que, « avec la force de la Terre Mère et celle de nos esprits, depuis la mi-janvier plus de 700 autochtones font une opération de reconnaissance et de contrôle territorial dans la communauté de Coredocito, où l'on construit un campement situé à une distance de 3 heures de la communauté » [1].

Du 24 au 28 février 2009, les communautés feront une consultation pour la défense de leur territoire ; il s'agit d'un processus de décision intérieur où se prononceront les femmes, les vieillards, les hommes et les jeunes de plus de 14 ans, pour décider s'ils admettent ou non la présence de l'entreprise minière dans leurs territoires. Cette instance sera supervisée par des organismes sociaux, de droits de l'homme, écologistes et internationaux de la société civile, qui y participeront en tant qu'observateurs et garants.

L'ONIC affirme : « Nous n'avons pas besoin d'or pour vivre ; nous avons besoin de maïs et de patachuma (bananier). Par conséquent, prenons de la chicha, semons du maïs, et que les multinationales quittent le pays ! Que la Muriel Mining Corporation sorte des territoires indigènes et afrocolombiens ! »

Pour appuyer la protestation des Embera et des habitants affectés par la Muriel Mining, l'organisation Salva la Selva organise une campagne à laquelle vous pouvez adhérer en visitant son site web : <http://www.salvalaselva.org/protestaktion.php?id=346>.

[1] “La Muriel Mining Coporation atopella y desconoce las autoridades indígenas en la mina Cerro Cara de Perro”, déclaration de l’ONIC publiée par Censat Agua Viva, <http://www.censat.org/noticias/2009/2/6/La-Muriel-Mining-Coporation-atopella-y-desconoce-las-autoridades-indigenas-en-la-mina-Cerro-Carra-de-Perro/>.

index

– Inde : une chaîne humaine pour défendre les monts Niyamgiri contre l’exploitation minière

Les monts Niyamgiri, à Orissa, s’élèvent à plus de mille mètres. Il s’agit d’un site naturel d’une beauté remarquable où l’on trouve quelques-unes des forêts humides les mieux conservées et les plus denses de la région, ainsi que la source du fleuve Vamshadhara et des principaux affluents du Nagaveli. D’autre part, c’est aussi le site sacré par excellence des Dongria (littéralement, le peuple de la montagne), un sous-groupe de moins en moins nombreux des peuples kondh qui ont habité les forêts de l’Inde orientale pendant plusieurs milliers d’années.

Les Dongria Kondh dépendent de la montagne boisée pour leur subsistance : ils cultivent ses pentes et plantent des produits alimentaires dans la forêt. Leurs vergers perchés très haut exigent beaucoup de travail ; un homme peut y passer dix jours à protéger des cultures précieuses contre l’assaut des éléphants, des sangliers et des singes charpateurs, les décourageant par des chansons tribales et en jouant du tambour. Ils obtiennent de l’argent en vendant sur le marché local les fruits sauvages, les fleurs et les feuilles qu’ils cueillent dans la forêt.

La forêt de Niyamgiri est vitale pour tout l’écosystème de ces montagnes, car c’est grâce à elle que continuent d’exister les nombreux ruisseaux et les forêts luxuriantes indispensables aux Dongrias. Mais la montagne est riche aussi en gisements de minerais d’aluminium, ce qui est devenu une malédiction pour elle et pour les peuples qui en dépendent car les intérêts miniers mettent leur avenir en danger.

Le journaliste Peter Foster [1], qui a visité un village Dongria et entendu les plaintes de ses habitants, a écrit : « ils disent que l’exploitation minière des Niyamgiri provoquera une catastrophe écologique et sociale car elle va détruire les fleuves et les ruisseaux dont dépendent des dizaines de milliers de personnes pour irriguer leurs champs, elle va polluer les fleuves avec de la « boue rouge » toxique, un sous-produit de la fabrication de l’aluminium, et le plus grave de tout d’après les anthropologues, est qu’elle va anéantir les Dongria Kondh, qui vénèrent ces montagnes sacrées dont le nom vient de celui de leur dieu, Niyamraja ».

L’exploitation minière des monts Niyamgiri équivaldra au génocide des Dongria. D’après l’anthropologue Felix Padel, cité par Peter Foster, « Les Dongria appartiennent aux montagnes ; les réinstaller sur la plaine est une forme d’ethnocide. Ils habitent dans la montagne, ils vénèrent la montagne, ils survivent grâce à la montagne. Les monts Niyamgiri ne sont pas tout simplement le lieu où vivent les Dongria, ils sont l’essence même de leur identité. Les déplacer, c’est les détruire ». Un ancien du village visité par le journaliste a dit : « Nous ne pouvons pas partir. La montagne est ce

que nous sommes ».

Le triste sort de Sakata, un village dongria réinstallé, n'augure rien de bon. Foster dit que les habitants ont reçu des maisons en béton et des terres cultivables « mais ils n'ont rien fait de ce cadeau du gouvernement. Presque tous les hommes du village sont morts pour avoir abusé d'une boisson alcoolisée locale bien plus forte que le vin de sagou traditionnel. « Lorsque leur lien avec la forêt a été coupé, les hommes du village se sont contentés de travailler comme journaliers et de gagner juste ce qu'il faut pour s'enivrer à mort », a dit un assistant social de la zone.

Bien que la Cour suprême de l'Inde ait interdit à Vedanta (une société dont le propriétaire majoritaire est Anil Agarwal, un milliardaire indien vivant en Angleterre) de creuser la montagne, en août 2008 la faim de matières premières l'a poussée à autoriser Sterlite Industries, filiale de Vedanta, à exploiter le territoire des Dongria en respectant certaines directives.

L'entreprise a essayé de construire des routes pour la mine, mais les Dongria et d'autres tribus kondh ont pénétré dans la forêt dense pour former un mur humain de 17 km de long à la base du mont Niyamgiri et, le 27 janvier, ils ont barricadé les routes, empêchant ainsi la société britannique d'accéder à la montagne sacrée.

D'après Survival International, plus de 10 000 hommes et femmes de la zone de Niyamgiri auraient participé à cette manifestation. Les manifestants portaient des pancartes qui disaient « Vedanta, rentre chez toi » et « Pas de mines aux Niyamgiri ».

C'était la deuxième manifestation d'envergure en dix jours : le 17 janvier, près de 7 000 manifestants avaient marché jusqu'aux portes de la raffinerie d'aluminium de Vedanta, dans le village voisin de Lanjigarh [2].

Si la mine l'emporte, toute une civilisation ancienne sera détruite. Foster rapporte les paroles de Bijaya Kumar Baboo qui a travaillé avec les tribus d'Orissa depuis les famines du riz des années 1980 : « Les Dongria ont vécu de si peu pendant si longtemps, sans détruire leur monde. À présent, nous détruisons notre monde à toute vitesse. Avant que les Dongria ne cessent d'exister, ne devrions-nous pas nous demander si nous n'avons rien à apprendre d'eux ? »

Survival International a organisé une campagne pour aider les Dongria Kondh. Vous pouvez y participer en écrivant au Premier ministre de l'Inde ou à l'Ambassade de l'Inde de votre pays, ou en contribuant aux frais de la campagne (voir <http://www.survival-international.org/news/4152>).

[1] "Mining in Orissa threatens Dongria Kondh tribe", Peter Foster, Telegraph Media Group, <http://www.telegraph.co.uk/earth/environment/3340194/Mining-in-Orissa-threatens-Dongria-Kondh-tribe.html>.

[2] "Tribe forms human chain to keep British company off sacred mountain", 29 janvier 2009, Survival International, <http://www.survival-international.org/news/4152>.

– Liberia : le pays s'achemine vers le désastre ; l'industrie du bois reprend malgré la préoccupation généralisée et la forte probabilité d'exploitation illégale

Les forêts du Liberia étaient très prometteuses pour les habitants du pays, mais cette promesse est en train de se dissiper très vite car le gouvernement ne gère pas comme il faut une ressource de tant de valeur. Le gouvernement est en train d'accorder des contrats d'exploitation frauduleux, il piétine les droits de la population et les organisations de la société civile sont menacées de censure [1] si elles parlent franchement.

Une gestion vouée au désastre

Pour tâcher de rompre avec le passé sanglant du pays en matière d'exploitation des ressources naturelles, le gouvernement du Liberia a adopté en 2006 un nouveau code forestier. Cette législation promettait l'établissement d'une nouvelle méthode participative pour l'identification des zones destinées aux concessions futures, et un processus transparent pour la présélection des entreprises forestières et l'adjudication des nouvelles concessions. Malheureusement, d'après les paroles du Groupe d'experts de l'ONU, on constate souvent que la Direction du développement forestier (FDA) « ignore les dispositions juridiques ou n'est pas en mesure de s'y conformer » [2].

Plusieurs contrats d'exploitation ont été signés sans respecter les lois [3], avec des entreprises forestières aux capacités techniques et financières incertaines et dont on ne sait pas grand-chose des bailleurs de fonds. Au moment de sélectionner les entreprises candidates, le gouvernement n'a pas défini des critères appropriés, de sorte qu'il n'a pas pu éliminer celles qui avaient des arriérés d'impôts ou d'autres qui n'allaient pas pouvoir respecter leurs obligations au cas où elles remporteraient le contrat.

Si les autorités forestières avaient appliqué la législation, les trois entreprises qui ont bénéficié des trois contrats les plus importants auraient été éliminées de la course. Par exemple, la Liberia Tree and Trading Company (LTTC) avait des arriérés d'impôts au moment de la présélection, et elle en avait encore quand elle a participé à l'appel d'offres [4], une fois de plus de façon illégale. Pendant l'analyse des offres d'achat, l'entreprise a contacté les évaluateurs pour leur demander que « l'équipe chargée de l'évaluation retarde d'une semaine la présentation de son rapport afin de lui permettre de régler ses dettes à l'égard du Ministère des Finances » [5] ; le président de l'équipe a informé celle-ci que ce procédé était illégal [6]. La deuxième entreprise, Alpha Logging and Wood Processing, a changé de propriétaires entre le moment de la pré-qualification et celle de l'enchère pour l'un des trois contrats [7]. Ce changement a annulé de façon automatique son certificat de présélection [8]. Comme dans le cas de la LTTC, les autorités forestières lui ont accordé un contrat quand même. La troisième entreprise, E J & J, n'a pas réussi à démontrer pendant le processus de vérification préalable qu'elle possédait les qualités techniques et financières requises.

La vérification préalable a démontré qu'on avait très peu d'information sur ces entreprises : les directions changent, les bailleurs de fonds restent dans l'ombre, le capital initial ne se matérialise pas. Le plus inquiétant est sans doute que les contrats ont été modifiés à la dernière minute pour réduire de 96 % les montants à payer au

gouvernement pour la location des terres. Bien que cette modification ait été rectifiée quand on a commencé à poser des questions à ce sujet, cela montre bien que la confusion règne à la FDA et que l'avenir est incertain et même dangereux.

Les droits de la population piétinés

Le gouvernement semble décidé à ignorer aussi les aspects de la loi qui protègent les droits limités des populations forestières. Le gouvernement ne peut pas prendre les terres boisées des communautés sans suivre le processus requis, qui inclut la consultation, le consentement et l'obligation contractuelle de produire des profits. Or, parfois par incompetence, parfois volontairement, il n'a pas respecté ces conditions.

Bien que la législation libérienne ne reconnaisse pas le droit de propriété des communautés traditionnelles sur leurs arbres, elle oblige la FDA à demander l'autorisation des communautés affectées lorsque certaines zones sont déclarées aptes à l'exploitation forestière. La FDA n'a pas respecté cette condition.

En outre, les gens qui seront affectés par l'exploitation sont bousculés. Le gouvernement est censé aider les communautés à constituer des organes de représentation et demander à ces organes l'autorisation d'exploiter la terre. L'auteur a parlé avec des habitants de huit concessions sur les dix déjà accordées ou prévues, et il n'a rien trouvé qui indique qu'ils avaient autorisé la coupe des arbres. Quant à la formation d'organes de représentation, elle a lieu après que le gouvernement a déjà décidé quelles forêts seront exploitées.

En dépit de cette violation, la FDA va de l'avant. Avant de pouvoir commencer la coupe, les entreprises doivent signer un « accord social » avec les personnes affectées par leurs opérations. Dans cet accord doivent figurer les bénéfices que la communauté recevra en échange. Six accords ont été signés, mais les abus qui ont caractérisé le processus ont été signalés par de nombreuses personnes.

Par exemple, les représentants de la FDA arrivent dans une région et ils convoquent une assemblée. Ils annoncent qu'il faut élire des représentants ou un Comité villageois de développement forestier. Les représentants rencontrent ceux de la FDA et de l'entreprise forestière. Un contrat rédigé par la FDA est lu, mais cet accord ne prévoit qu'un minimum des bénéfices prévus par la loi, il est criblé de coquilles typographiques et il contient de nombreuses promesses trompeuses. La FDA, les entreprises forestières et les fonctionnaires gouvernementaux s'entendent pour menacer et tromper les représentants communautaires. L'accord est signé sans révision dans un délai de 24 heures. Tout porte à croire que la plupart des accords de ce genre se sont caractérisés par la coercition et l'absence d'information et de consentement.

La FDA doit annuler ces accords et faire en sorte que les accords futurs soient signés volontairement et en connaissance de cause. Si elle ne le fait pas, les gens dont la vie quotidienne sera gravement affectée par l'exploitation forestière n'auront aucune possibilité de tirer un quelconque profit de la coupe de leurs arbres.

La FDA fait la sourde oreille

Au lieu de s'attaquer à ces difficultés, la FDA a choisi la politique de l'autruche. Elle est

obligée d'appliquer certains critères de transparence, dont la présentation de documents sur son traitement des droits de la population. Pourtant, elle ignore systématiquement les nombreuses demandes des ONG et des organisations communautaires à ce sujet, de sorte qu'on ne sait pas si les violations déjà constatées sont les seules ou si les dommages ont été plus graves.

En échange, la FDA a publié des directives sur le comportement des acteurs de la société civile. Suivant ces directives, toutes les activités des ONG concernant les forêts doivent recevoir l'approbation de la FDA. Dans le cas contraire, la FDA recommandera que l'ONG en question soit privée de son accréditation. La Constitution du Liberia et le code forestier rendent ces directives illégales et inapplicables, mais les demandes de révocation sont restées sans réponse. La FDA n'est pas préparée pour améliorer le processus forestier du Liberia mais elle fait la sourde oreille aux appels de ceux qui s'en inquiètent.

Il n'est pas encore trop tard. Six contrats ont déjà été signés mais les trois les plus importants ne sont pas encore en vigueur car ils attendent la ratification législative. On peut encore corriger les processus de qualification et de soumission, ainsi que l'accord social. On peut encore consulter les communautés et faire en sorte que l'exploitation forestière soit avantageuse pour le peuple libérien. Le plus important est peut-être qu'il y a encore d'autres options que l'exploitation forestière à discuter, des options susceptibles d'apporter le capital dont le gouvernement a besoin, le respect des droits que les communautés méritent et la protection de l'environnement que le pays requiert. Le Liberia a encore la possibilité de profiter de ce que ses forêts promettent.

[1] Projet de directives de la FDA de janvier 2009.

[2] Rapport du Groupe d'experts de l'ONU (S/2008/785), 12 décembre 2008, p. 19.

[3] Ces contrats ont été signés par le pouvoir exécutif et transmis au pouvoir législatif pour ratification.

[4] Rapport de vérification préalable de l'entreprise Liberia Tree & Trading Company en date du 10 juillet 2008.

[5] Actes de la réunion du Groupe d'évaluation des offres du 2 juillet 2008. Dans son rapport à la FDA, le Groupe a confirmé que le retard dans la présentation de son évaluation était dû en partie à cette situation.

[6] Ibid.

[7] Rapport de vérification préalable de l'entreprise Alpha Logging and Wood Processing en date du 10 juillet 2008.

[8] Règlement n° 103-07 de la FDA sur la qualification des entreprises candidates.

Jonathan Gant, avocat (de l'Université de Columbia, États-Unis) à l'Institut du développement durable (SDI) de Monrovia, et Silas Kapanan' Ayoung Siakor, directeur du SDI, 20 février 2009.

[index](#)

– Malaisie : l'envasement dû au déboisement serait à l'origine des graves inondations au Sarawak

Des pluies torrentielles ont commencé à tomber sur l'État malais du Sarawak le 14 janvier et ont continué pendant presque un mois, surtout dans le Nord et le centre de la région.

Des milliers d'évacués, des aliments de base transportés par avion jusqu'aux villages, des tonnes d'aide humanitaire, des écoles fermées, des glissements de terrain, des cultures détruites : tel a été le résultat d'une inondation dévastatrice sans précédent qui a frappé surtout le Sarawak rural. Les rizières commençaient à mûrir lorsque la pluie a commencé. Les cultures ont finalement été ravagées par l'inondation. D'après un article publié le 11 février 2009 dans The Borneo Post, les communautés autochtones de plusieurs villages de la région du fleuve Baram ont perdu la presque totalité de leurs récoltes [1].

Bien qu'il soit commode d'accuser les changements climatiques de cette dévastation (quand tout le monde est coupable, personne n'est coupable), certains signalent à présent que la cause principale réside dans les politiques forestières qui, pendant plus de vingt ans, ont encouragé l'exploitation industrielle d'écosystèmes de forêt tropicale fragiles pour obtenir à court terme (et sans vision d'avenir) des bénéfices économiques.

L'organisation Bruno Manser Fonds rappelle que « malgré les alertes des écologistes et des scientifiques du monde entier, moins de dix pour cent des forêts primaires du Sarawak ont échappé à l'exploitation, sans qu'on ait accordé l'importance qu'il fallait aux conséquences environnementales, économiques et sociales de longue durée ».

Un avocat de Kuching, l'une des provinces touchées par les inondations, a écrit dans son blog (<http://voonleeshan.blogspot.com/2009/01/2009-floods-in-kuching.html>) que les causes des inondations dans cette province et dans les zones voisines étaient le résultat des politiques du gouvernement actuel. C'est au gouvernement qu'il demande : « Pourquoi abattre les arbres et raser les forêts, quand on sait que les arbres pourraient atténuer les inondations en retenant l'eau pendant les fortes pluies ? Pourquoi permet-on d'abattre les arbres et d'éliminer les forêts au profit de quelques-uns, sans un système de gestion et de replantation approprié ? N'est-ce pas cela qui a provoqué l'érosion et l'envasement du fleuve Sarawak ? N'est-ce pas cet envasement qui a diminué la profondeur du lit du fleuve ? N'est-ce pas ce manque de profondeur qui fait que l'eau de pluie fasse monter très vite le niveau du fleuve et envahisse les fermes, les magasins et les maisons ? »

L'envasement associé au déboisement a provoqué aussi la mort massive des poissons. À cet égard, le Digest on Malaysian News [2] a rapporté que « des centaines de poissons nageaient à la surface du Batang Rajang, cherchant de l'air ; certains étaient déjà morts. D'autres incidents de ce genre ont été rapportés à Belaga et Kapit depuis l'année dernière ; la population en était très inquiète. La Direction des ressources naturelles et de l'environnement (NREB) a constaté que les poissons étaient morts d'asphyxie et non d'empoisonnement. La cause de l'incident est très simple : le fleuve Rajang est devenu trop peu profond à cause de l'envasement. Cet envasement a été causé par le déboisement intensif et incontrôlé dans la zone en amont ».

D'après la même source, « Nous savons tous que l'érosion est due à l'exploitation forestière incontrôlée dans le cours supérieur du Batang Rajang. Les coupables (qui sont associées à Taib Mahmud, le Premier ministre du Sarawak) sont les entreprises forestières. Elles ont violé la jungle vierge du Sarawak, provoquant ainsi un déboisement généralisé, l'érosion et l'envasement qui a fini par rendre le Batang Rajang susceptible de déborder (la ville de Sibü a été gravement affectée par les inondations) et par empêcher la navigation à cause du manque de profondeur. Et maintenant, les poissons sont en train de mourir ».

Les gros profits de l'exploitation forestière ont bénéficié une poignée d'entreprises et sont allés dans les poches de quelques personnes puissantes, mais des milliers de personnes, dont beaucoup se sont activement opposées à cette exploitation dans leurs territoires, en subissent maintenant les effets dévastateurs.

[1] Rural Sarawak suffers flood consequences, communiqué de presse du Bruno Manser Fonds, 17 février 2009, <http://www.bmf.ch/en/news/>, info@bmf.ch.

[2] Siltation killed fish at Batang Rajang, Digest on Malaysian News, <http://malaysiadigest.blogspot.com/2009/02/siltation-killed-fish-at-batang-rajang.html>.

D'autres sources: plusieurs articles d'information du site web malais The Star Online, <http://thestar.com.my>.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

– Brésil : les plantations de Veracel, une usurpation certifiée

En 1991, l'entreprise Veracel Celulose est arrivée à l'Extrême Sud de Bahia sous le nom de Veracruz Florestal.

À l'origine, cette région au climat humide était couverte de divers types de forêt appartenant à la Mata Atlántica, aujourd'hui dévastées et remplacées par des cultures agricoles, des pâturages et des plantations d'eucalyptus.

Un « modèle de développement » fondé sur le déboisement, la violence et l'expulsion de la population paysanne a été imposé dans la région, facilitant le processus d'implantation de la monoculture de l'eucalyptus et des usines de pâte.

Vers le milieu de 1991, Veracruz Florestal a acheté 47 140 hectares à l'entreprise Vale do Rio Doce. Dès novembre 1992, les organisations de la société civile ont reçu des plaintes suivant lesquelles Veracruz Florestal aurait des centaines de camions qui emportaient du bois indigène pour planter des eucalyptus.

Le 17 juin 2008, après un procès qui avait duré 15 ans, la Justice fédérale d'Eunápolis a finalement déclaré l'entreprise Veracel Celulose coupable de la dévastation environnementale commise depuis ses premières années de fonctionnement jusqu'en 1993, et lui a imposé une amende de 20 millions R\$, en plus d'annuler les permis environnementaux qui lui avaient été accordés pour la plantation d'eucalyptus. Cette

décision implique que Veracel devra enlever les eucalyptus plantés en application de ces permis et repeupler les terres avec des espèces propres à la Mata Atlántica.

En 1997, l'entreprise suédoise Stora est devenue une des principales propriétaires de Veracel. Plus tard, en 2000, Aracruz Celulose a formé une joint-venture avec Enso, où chacune détenait 50 % des actions. En élargissant leurs plantations d'eucalyptus, Veracel et Aracruz se sont rapprochées des parcs nationaux de la région, occupés depuis toujours par le peuple indigène pataxó.

Dans les terres que la FUNAI considère comme territoire des Pataxó il y a 1 645 hectares d'eucalyptus de Veracel Celulose. Le Front de Résistance Pataxó affirme que l'étendue des terres qui appartiennent aux Pataxó (120 000 hectares au total) où Veracel Celulose est présente est d'environ 30 000 hectares.

Les Pataxó dénoncent que Veracel s'est approprié des terres dont les titres de propriété étaient faux, qu'elle a abattu la végétation indigène, qu'elle a empoisonné des sources et tué des animaux et des poissons à cause des produits toxiques qu'elle applique.

« Nous appelons ceci le désert vert parce que la plantation d'eucalyptus nous apporte beaucoup de contamination, beaucoup de problèmes pour nous et pour nos enfants. Ce désert vert ne nous apporte pas la santé, ni l'éducation, ni la nourriture ; même les oiseaux ne sont pas libres de vivre dans la plantation. Elle ne produit que des richesses pour les gens de l'extérieur, mais elle ne nous apporte rien. Et je suis indigné d'être dans un désert vert au milieu du territoire indigène. » (Interview du cacique Jurandir au village Jitai, 09-04-2008).

Pendant toutes ces années, les Pataxó ont lutté pour obtenir la démarcation de leurs terres et ont manifesté leur opposition à la plantation d'eucalyptus.

Le manque de structures et de personnel est un problème grave qui empêche les pouvoirs publics, fédéraux et étatiques, de contrôler les activités d'une entreprise comme Veracel.

Pendant un séminaire organisé à Porto Seguro en novembre 2007, la directrice du Centre des ressources environnementales (CRA) de Bahia (IMA, Institut de l'environnement) a affirmé que cet organisme ne disposait que de 20 experts techniques pour évaluer tous les projets de l'État de Bahia, qui compte 418 municipalités. Pour l'Extrême Sud de Bahia il y a un seul inspecteur disponible, dans une zone où les entreprises occupent rien moins que 400 000 hectares.

Devant ces affirmations, plusieurs organismes de l'Extrême Sud de Bahia ont demandé que la plantation d'eucalyptus dans la région soit suspendue en attendant la réalisation d'un zonage économique et écologique et jusqu'à ce que l'État possède les ressources humaines et techniques nécessaires pour autoriser et superviser les entreprises et pour garantir l'existence de zones vouées à d'autres activités, par exemple l'agriculture familiale.

Or, sans être en mesure de jouer le rôle qui lui revient, le CRA continue d'accorder

des terres et d'autoriser qu'elles soient transformées en plantations d'arbres. Il faut donc conclure que la politique environnementale de Bahia favorise les intérêts économiques de Veracel et d'autres entreprises, aux dépens du bien commun.

À l'heure actuelle, les eucalyptus de Veracel occupent 15,1 % de la superficie totale et 40 % des terres cultivables de la municipalité d'Eunápolis.

Quant à l'emploi, tout le monde sait que la monoculture de l'eucalyptus et la production de pâte contribuent très peu à la création de postes. Il s'agit d'un secteur très mécanisé, qui a besoin de peu de travailleurs pour surveiller et diriger le processus de production et atteindre une forte productivité.

La construction de l'usine a employé un nombre relativement élevé de travailleurs (près de 9 000) mais, une fois les installations fonctionnant à plein régime, l'entreprise employait dans l'usine et les plantations 741 travailleurs, généralement très qualifiés. Par rapport à la surface plantée d'eucalyptus, cela équivaut à un emploi direct pour 103 hectares.

Le fait que l'entreprise n'ait pas créé des milliers d'emploi a suscité un fort mécontentement chez les habitants de la région.

Néanmoins, Veracel possède le label « vert » du FSC, ce qui ne fait que confirmer que le FSC est devenu un outil important pour la publicité et l'expansion des grandes entreprises papetières, leur permettant de se présenter comme écologiquement correctes et socialement justes et d'augmenter ainsi leurs ventes.

D'après les habitants des communautés rurales et les membres des mouvements paysans, l'entreprise a encouragé la concentration de terres, la monoculture et l'expulsion des campagnards. Ceux-ci n'ont plus que deux options : l'exode ou la résistance.

Extrait et adapté de : "Violações socioambientais promovidas pela Veracel Celulose, propriedade da Stora Enso e Aracruz Celulose: Uma história de ilegalidades, descaso e ganância". CEPEDES – Centro de Estudos e Pesquisas para o Desenvolvimento do Extremo Sul da Bahia, Eunápolis, Bahia, 2008.

[index](#)

– Brésil : l'incidence du secteur privé sur la formation en ingénierie forestière de l'Université fédérale de Viçosa

L'élimination des forêts était déjà un sujet d'inquiétude à la fin du dix-septième siècle. À l'époque, certains chercheurs affirmaient qu'il était nécessaire de mettre en place des méthodes d'exploitation adaptées à la réalité des forêts tropicales car aussi bien les méthodes pratiquées que l'approche esclavagiste étaient destructrices et pervertissaient les mœurs de la nation. Pourtant, il ne s'agit que de références historiques à des possibilités qui n'eurent pas de suite, car la société brésilienne aristocratique et patriarcale choisit la monoculture extensive et l'économie agricole axée sur l'exportation, le latifundium et l'esclavage. Du fait de ce style de vie

économique et sociale, les rapports entre la société et la nature furent forcément utilitaristes, immédiats et déprédateurs.

Dans le domaine forestier, cette approche s'imposa surtout grâce aux organismes publics fortement influencés par le secteur privé, comme le Service forestier qui, en 1911, devint un grand producteur et promoteur d'*Eucalyptus sp*, au détriment des recherches qui visaient à implanter d'autres espèces à des fins très diverses. Une des conséquences de cette situation est que, déjà en 1935, le couvert forestier de Sao Paulo s'était réduit à 26,2 %.

En appliquant la même logique de la *Révolution verte*, à partir des années 70 le « secteur forestier » cesse d'être l'objet d'initiatives uniquement ponctuelles pour bénéficier de programmes et d'actions politiques impliquant de forts investissements publics à fonds perdu et de dégrèvements fiscaux. Cela montre qu'au Brésil les entreprises forestières privées furent établies avec les deniers publics et qu'elles furent un fléau pour des milliers de familles, en particulier chez ce qu'on appelle les *populations traditionnelles*.

Fanzeres signale que, « à partir de ce moment-là, une série de conflits et de disputes, que l'on appelle aujourd'hui de type socio-environnemental, ont commencé à voir le jour. Néanmoins, ces disputes sont restées isolées et localisées jusqu'au retour des libertés politiques au Brésil, qui se sont consolidées à partir de 1985. D'après les souvenirs de ceux qui ont vécu cette période, les actions des entreprises ou de leurs intermédiaires s'accompagnaient de violence morale ou physique et ont même causé la mort de nombreuses personnes. Les conflits que l'on appelle aujourd'hui sociaux éclataient surtout à cause de l'appropriation de terres à des prix symboliques ou nuls. Les ethnies indigènes et quilombolas, plus vulnérables encore que les travailleurs ruraux qui, eux aussi, occupaient ces terres sans titres de propriété, ont été expulsées ou cernées de vastes plantations d'arbres. Les problèmes écologiques ont commencé presque immédiatement à cause du défrichage de la forêt indigène qui ne s'adaptait pas aux objectifs industriels visés, et de l'utilisation de produits chimiques pour combattre les fourmis et d'autres ravageurs qui attaquaient les plantations d'arbres en régime de monoculture. Les effets sur les ressources hydriques, qui mettent en évidence les liens de la société et l'environnement car ils portent atteinte à la survie de l'homme et à la diversité biologique indigène, ne sont apparus qu'après l'établissement de ces plantations. À l'heure actuelle, ce problème associé aux vastes plantations d'arbres est l'un des plus importants à discuter et à résoudre ».

La reconnaissance du besoin de former des experts en matière de production forestière a eu lieu dans le cadre d'une « guerre froide » internationale et d'une conception du pays hégémonique, axée sur le développement (et sur la technologie dans le cas des sciences agraires), et à un moment de grande effervescence des disputes politiques qui ont abouti à un coup d'état militaire pro-capitaliste au Brésil.

Ladeira et Ehlers expliquent dans leurs travaux que « les instituts de recherche et les écoles d'agronomie créés au début du vingtième siècle ont subi l'influence de plusieurs conventions, par exemple l'accord MEC/USAID, les accords avec la Fondation Ford, la Fondation Rockefeller et l'Alliance pour le progrès. Ces conventions comportaient la donation de matériel scientifique et bibliographique,

l'apport de ressources humaines (il y avait de nombreux échanges entre des experts brésiliens et nord-américains) et de ressources financières. Sous l'influence des universités de Purdue, d'Ohio, de Wisconsin et de Caroline du Nord, les principales écoles d'agronomie brésiliennes (ENA, ESALQ, UFP, UFRGS et UFV) ont reformulé leurs programmes, leurs structures et leurs méthodes d'enseignement, de recherche et d'extension, elles ont commencé à privilégier les domaines et les disciplines associées directement et indirectement à l'adaptation et la validation du nouveau modèle agricole qui, aux États-Unis et en Europe, était déjà conventionnel. La carrière d'ingénieur forestier, créée en 1960, se situe dans ce contexte ».

Cette description réaffirme ce que nous disons ici et ce que dit un ingénieur forestier formé en 1976, interviewé par France Coelho, pour décrire la conception de la carrière d'ingénierie forestière : « À l'époque, il y avait ce qu'on appelait les agronomes-sylviculteurs, c'est-à-dire que l'ingénierie forestière était de la sylviculture pure et simple. L'aménagement forestier était hors de question. Je veux dire qu'ils ne s'occupaient pas des forêts, ils s'occupaient de reboisement. La sylviculture était pour eux 'l'art de faire des forêts', mais ils ne travaillaient pas avec la forêt elle-même, avec la forêt indigène, naturelle ».

Dès le début, et en raison de ses rapports intrinsèques et croissants avec le secteur privé, la carrière d'ingénierie forestière de l'Université fédérale de Viçosa a hérité de toutes les caractéristiques mentionnées, qu'elle conserve encore aujourd'hui. Pour avoir une idée de ce qui se passe en matière de recherche dans le Département forestier de l'UFV, nous avons analysé la participation de chaque secteur au financement des recherches entreprises. Sur les presque douze millions de reals investis dans la période concernée, 83 % proviennent d'organismes publics et 17 % d'institutions privées, ce qui est significatif. Néanmoins, les entreprises privées s'emparent aussi de 53 % de l'argent public alloué à la recherche dans le Département. Et il ne faut pas oublier que le plus cher ce sont les infrastructures, le paiement de salaires et tout l'investissement de la formation jusqu'au doctorat ; ces dépenses-là ne sont pas comptabilisées et elles sont payées avec les deniers publics.

Parmi les lignes de recherche dans le domaine des connaissances, on constate que la recherche environnementale dans son ensemble est la seule dont les ressources ne sont pas orientées surtout à satisfaire les besoins des grandes entreprises privées. Ce n'est pas par hasard qu'elle est la moins dotée : elle ne reçoit que 13 % de tous les fonds du DEF alloués à la recherche.

Quant à l'objet de ces recherches, bien qu'il s'agisse d'un pays tropical, 44 % des projets ont absorbé 55 % des ressources allouées au développement technologique et scientifique et ont porté sur une seule espèce, *Eucalyptus sp.* En outre, nous pouvons affirmer qu'il existe aussi un rapport direct entre la recherche en technologie concernant l'eucalyptus et les bénéfices pour le secteur privé, puisque sur les 213 études réalisées de l'espèce mentionnée, 76 % (soit 80 % des ressources allouées) donnent la primauté à l'amélioration de la productivité de ce secteur.

Devant cette situation, il faut beaucoup de confrontations, beaucoup de volonté et de hardiesse, comme le montrent le mouvement des étudiants et d'autres mouvements

populaires qui s'efforcent jour après jour de construire et de renforcer à tous les niveaux des organisations représentatives, en organisant des assemblées, des congrès et des actions diverses, telles que des marches, des manifestations culturelles de toutes sortes, l'occupation des bureaux du doyen, la lutte pour éliminer les fondations dans les universités et pour éviter les conventions entre les universités et les entreprises. En outre, du côté positif ils réclament l'existence de recherches qui soient vraiment favorables aux populations autochtones et paysannes.

Ces confrontations sont inévitables. D'après le sociologue Francisco de Oliveira, ce processus de privatisation du domaine public exige de destituer le discours en le démoralisant et en disqualifiant les contestataires, afin d'annuler la discussion politique, et « d'imposer le consensus, à l'instar des dictatures ». Il est facile de voir ceci au sein du DEF et de l'ensemble de l'UFV, quand on constate que les groupes qui s'opposent à cette politique de privatisation ou au modèle de production hégémonique sont stigmatisés et péjorativement taxés de « casse-pieds écolos » ou de « néo-hippies ». Et, lorsque cela ne suffit pas, la tutelle (par la création de moyens de diminuer l'autonomie des étudiants) ou la violence psychologique et souvent physique entrent en scène.

Malgré cela, la lutte pour une université démocratique et populaire se poursuit, surtout dans le cœur et dans la pensée des étudiants combattifs groupés dans leurs diverses organisations représentatives.

Vladimir Oganaukas Filho, Ingénieur forestier, adresse électronique : florestavladimir@yahoo.com.br.

Le texte complet (en portugais), avec graphiques, tableaux, références bibliographiques et sources, peut être téléchargé depuis le site du WRM :
http://www.wrm.org.uy/paises/Brasil/ThesisVladimir_2008.pdf.

index

– Indonésie : un leader social criminalisé au profit d'une entreprise huilière

Comme nous l'avons signalé dans des numéros antérieurs du bulletin du WRM, la criminalisation fait partie d'une stratégie destinée à étouffer toute protestation, surtout quand celle-ci concerne les activités extractives des sociétés transnationales (cf. le bulletin n° 125 du WRM). Cela se passe dans tous les pays du Sud et, en ce moment, en Indonésie, où un nouveau combattant de la résistance sociale à l'accaparement de terres que pratiquent les entreprises huilières du pays en est victime.

Le puissant groupe agro-industriel transnational Sinar Mas, en plus de ses nombreux investissements dans les produits chimiques, la finance, les banques, les hôtels, les télécommunications et l'élevage de porcs, est propriétaire des plantations de palmier à huile les plus vastes du monde et possède la plus grande entreprise de fabrication d'huile de palme de l'Indonésie.

Les activités de sa filiale Kresna Duta Agroindo (KDA) dans la province de Jambi, sur

la côte orientale de Sumatra central, ont provoqué des conflits chez les habitants de Karang Mendapo. L'entreprise a agressivement étendu ses plantations de palmier à huile en s'appropriant les forêts et les plantations d'hévéa des agriculteurs de Karang Mendapo. Près de 600 hectares ont été défrichés illégalement pour annexer la terre à une plantation de palmiers plus grande ; la KDA a distribué à chaque agriculteur un paiement mensuel de 58 000 roupies (3,50 €) sans spécifier à quoi cela correspondait.

D'après Watch Indonesia! [1], « en août 2008 les villageois ont occupé les terres (qui en fait leur appartenaient) et ils ont récolté les fruits des palmiers à huile qui s'y trouvaient. Depuis, ils ont subi des intimidations et des mauvais traitements de la part de personnes inconnues dont on présume qu'elles agissaient pour le compte de la KDA. Ces incidents ont été dénoncés à la police, sans résultat ».

« En signe de protestation, les habitants de Karang Mendapo ont décidé aussi de rendre le paiement qu'ils avaient reçu de la KDA en août, mais l'entreprise a refusé de reprendre l'argent. » Les villageois ont alors décidé de confier l'argent au leader de la résistance Muhammad Rusdi, qui est aussi le maire du village, en attendant que la KDA le reçoive.

Rusdi a été arrêté le 28 janvier 2009 et il est encore détenu dans les installations de la police du district. Il a été interrogé et il aurait subi des mauvais traitements. À ce qu'il paraît, Rusdi a été arrêté pour avoir été accusé de détournement des fonds que ses voisins lui avaient confiés.

Le communiqué de Watch Indonesia! dit que « les activistes et la population de Karang Mendapo pensent que Rusdi est victime d'un coup monté par les autorités policières locales au profit de la KDA. Les activistes supposent que Rusdi a été accusé pour faire taire les victimes des pratiques d'accaparement de terres abusives que les entreprises huilières appliquent partout en Indonésie ».

L'Indonésie possède 7,1 millions d'hectares plantés de palmier à huile et figure en tête des pays producteurs d'huile de palme, mais la ruée vers la plantation de palmier à huile n'a pas cessé. Au contraire, le 18 février dernier, le pays a reconnu qu'il avait levé sans rien dire l'interdiction en vigueur depuis décembre 2007 de planter des palmiers dans les tourbières [2]. Ainsi, près de deux millions d'hectares de tourbières susceptibles de recevoir ces plantations seront défrichées et asséchées, libérant dans l'atmosphère des millions de tonnes de CO₂ qui aggraveront le réchauffement de la planète.

De plus en plus de criminalisation, de déboisement, de destruction, d'appropriation de terres, de réchauffement du climat : le fruit du palmier à huile est plus amer que jamais.

Une campagne a été organisée pour exiger la libération immédiate de Rusdi et une enquête exhaustive sur les raisons de son arrestation. Vous êtes invité à y prendre part et à envoyer des lettres (dont nous proposons un exemple) aux autorités indonésiennes en visitant le site web de Watch Indonesia! (<http://www.watchindonesia.org/Index-engl.htm>) ou celui de la campagne de Salva la Selva (<http://www.regenwald.org/international/englisch/protestaktion.php?id=359>).

[1] "Urgent Appeal: Resistance against Palm Oil - Unlawful Arrest of farmers' resistance leader in Jambi, Indonesia", Watch Indonesia!, Berlin, 5 février 2009.

[2] "Indonesia reopens peatland to palm oil plantation", Ian MacKinnon, The Guardian, 18 février 2009, <http://www.guardian.co.uk/environment/2009/feb/18/indonesia-peat-palm-oil>.

index

– Paraguay : les paysans peuvent profiter de l'expérience de leurs frères brésiliens pour lutter contre l'avancée des eucalyptus sur leurs terres

Au Paraguay, la Fédération paraguayenne des exploitants forestiers (FEPAMA) dit qu'elle veut « collaborer avec le projet de réforme agraire du gouvernement, grâce à une proposition de développement rural intégral et de génération de richesses par le boisement de terres en friche » [1]. La FEMAPA allègue que « cette activité permettra d'offrir un soutien particulier aux propriétaires ruraux petits et moyens, pour qu'ils puissent contribuer à organiser la promotion de plantations forestières... dans les terres appartenant aux petits et moyens propriétaires » [2].

Les « terres en friche » dont parle la FEMAPA font partie du système de production, généralement diversifié, des paysans paraguayens. C'est dans ces terres que l'on propose de planter des arbres à croissance rapide. Cette affaire, qui profiterait surtout à l'industrie forestière en lui fournissant la matière première nécessaire pour son développement, se ferait avec les deniers publics. La FEMAPA propose que l'on crée un fonds destiné à rendre opérationnelle la Loi n° 536, qui prévoit des subsides au boisement, avec « un apport initial de cinq à dix millions de dollars provenant des fonds structureaux du Mercosur et/ou d'apports sociaux d'Itaipú, de la Banque mondiale, de la BID, de la JICA ou d'autres encore ».

La Loi n° 536 de 1994 est à la base de la plantation industrielle d'arbres. Bien que le développement de ce modèle ait été ralenti au Paraguay en raison de circonstances particulières, cette législation ressemble beaucoup à celle d'autres pays qui ont encouragé l'afforestation, comme le Chili et l'Uruguay.

À présent, la monoculture industrielle d'arbres à croissance rapide commence à s'imposer au Paraguay, mais les paysans ont la possibilité de profiter de l'expérience de leurs frères brésiliens au sujet de la plantation d'eucalyptus dans leurs propriétés.

Dans ce sens, un document rédigé dernièrement par le Mouvement des petits agriculteurs du Brésil (MPA), auquel on peut accéder depuis le site du WRM (http://www.wrm.org.uy/paises/Brasil/Fomento_Florestal.pdf), analyse les conséquences pour l'État d'Espirito Santo du programme gouvernemental de « promotion forestière » qui encourage les petits agriculteurs à planter des eucalyptus en régime de monoculture.

Derrière l'intention déclarée de « favoriser » les paysans se cache une nouvelle stratégie d'expansion des entreprises agro-industrielles (comme Aracruz Celulose dans le cas concret du Brésil). Cette stratégie leur garantit l'approvisionnement en

matière première sans la responsabilité de sa production et en contournant toute éventuelle restriction sur la propriété de la terre. D'autre part, cela leur permet d'obtenir du bois d'arbres plantés sur des terres qui seraient peu rentables pour l'exploitation industrielle, comme dans le cas des régions montagneuses.

Les petits producteurs qui s'inscrivent dans le programme restent prisonniers de l'entreprise car celle-ci a le monopole des achats. D'autre part, la signature du contrat avec l'entreprise leur impose de nombreuses obligations : ils doivent appliquer les produits chimiques toxiques et l'assistance technique définis par l'entreprise, livrer le bois, atteindre la production prévue ou, dans le cas contraire, prendre en charge la différence.

« Nous avons failli vendre du café pour payer le transport du bois d'eucalyptus. Je suis allé aux bureaux d'Aracruz et j'ai dit que je n'allais pas le faire, mais ils ont répété que je devais payer. »

Les expériences des agriculteurs incluent, entre autres choses, les dangers et le manque de protection des travailleurs dans les plantations d'arbres, la diminution que ces derniers provoquent dans les cours d'eau, l'utilisation obligatoire de produits toxiques.

Pour donner un exemple pratique, le document compare la rentabilité économique, environnementale et sociale d'une plantation d'eucalyptus (en prenant le meilleur scénario et le pire) à celle d'une plantation de maïs et de haricots. Les conclusions sont catégoriques : même dans le cas du meilleur scénario pour l'eucalyptus, il est plus convenable pour le paysan d'investir dans la culture de produits alimentaires et même de diversifier sa production en plantant aussi des arbres indigènes.

Il est important de transmettre ces expériences à d'autres pays où l'on veut imposer l'expansion des plantations industrielles d'arbres en se servant des mêmes arguments. Le peuple et les paysans paraguayens peuvent recourir à l'expérience de leurs pairs de la région pour éviter de se laisser tromper. Il n'est pas trop tard pour résister.

[1] "Paraguay: FEPAMA plantea apoyo a reforma agraria mediante forestación", ForestalWeb, <http://www.forestalweb.com/Noticias-internacionales/paraguay-fepama-plant-a-apoyo-a-reforma-agraria-mediante-forestacion/>.

[2] "Fepama plantea desarrollo forestal", ABC digital, <http://www.abc.com.py/2009-01-26/articulos/490192/fepama-plant-a-desarrollo-forestal>.

index

– Uruguay : une nouvelle redistribution des terres... au profit des entreprises forestières

Vers la fin des années 1940, l'État uruguayen a pris une initiative exemplaire : la création de l'Institut national de colonisation (INC), pour répondre au besoin d'un « instrument susceptible de promouvoir une subdivision rationnelle et une exploitation

appropriée de la terre, l'établissement et le bien-être des travailleurs ruraux, et l'amélioration et l'augmentation de la production agropastorale ».

« La colonisation est un processus socio-économique productif, par lequel l'État achète des terres ou les reçoit en propriété ou pour les administrer, les redimensionne et les distribue à des producteurs pour qu'ils s'y installent avec leurs familles et les exploitent de manière appropriée. » [1] Ainsi, il est fréquent de trouver dans les colonias des parcelles qui gardent le nom de la propriété d'origine, comme dans le cas de Santa Kilda et Santa Blanca, situées dans la Colonia Baltasar Brum du département de Paysandú.

Invités par des voisins de Santa Kilda et Santa Blanca, qui s'inquiètent de voir avancer les plantations de pins et d'eucalyptus à proximité de leurs champs, nous avons eu l'occasion de parcourir en partie la Colonia Baltasar Brum. Au départ, il s'agissait d'une zone agricole ; par la suite, elle a été affectée aussi à l'élevage.

La Colonia est de plus en plus entourée de plantations d'arbres ; à mesure que les arbres grandissent et que les plantations s'élargissent, les conséquences pour les producteurs ruraux deviennent évidentes : pénurie d'eau, prolifération des ravageurs, etc.

« L'entreprise forestière a tué la colonia, et les étangs et les puits sont en train de disparaître », dit un des producteurs. « Des ruisseaux qui n'avaient jamais été secs n'ont plus d'eau aujourd'hui » et « cela n'a rien à voir avec la sécheresse ». Ils se hâtent de préciser qu'aux époques où la sécheresse était importante les ruisseaux ne s'interrompaient qu'à quelques endroits de leur cours, mais que depuis l'établissement des plantations dans la région ils sont à sec. Les colons voient que, dans les puits de 40 m de profondeur, le niveau de l'eau a dangereusement baissé et que dans certaines zones ces puits se sont épuisés, de sorte que les producteurs sont forcés de creuser un nouveau puits pour essayer d'atteindre la nappe phréatique à 100 mètres de profondeur. Cela comporte des coûts qui ne sont pas toujours abordables pour les familles.

En traversant un champ d'une entreprise forestière, nous remarquons une étendue assez large qui n'a pas été plantée d'arbres. « Ce terrain bas était un marais, c'est pourquoi ils n'ont pas pu le planter, parce qu'ils ne pouvaient pas passer avec leurs machines. Comme vous voyez, quelques années après la plantation du reste du champ le marais n'existe plus, à présent le sol est prêt pour être planté. » La même chose est arrivée dans les champs des colons : une fois que les eucalyptus ont grandi, les terrains bas marécageux, qu'on ne pouvait traverser même pas à cheval et qui permettaient au bétail de survivre pendant les pires sécheresses vécues dans le pays, sont secs depuis plus de cinq ans.

« Vous semez quelque chose et les bêtes mangent tout, il y a des milliers de pigeons, les ingénieurs des entreprises disent que les pigeons ne viennent pas vivre dans ces plantations d'arbres, mais bien sûr ils viennent ! »

Un autre paysan qui a un champ à côté du « rideau forestier » affirme que « quand on plante du sorgho, les sangliers viennent le manger, et personne ne le voit, il y a

partout des sangliers et de cerfs ». « C'était une colonia splendide, mais la plantation d'arbres a tout liquidé, si vous avez un veau les sangliers le mangent, ils mangent aussi bien la vache que le veau ».

Parmi les arguments utilisés pour promouvoir la plantation d'arbres figure la création d'emplois ; on parle aussi de diversité biologique et d'aménagement durable. Sur les bords des routes il y a des panneaux où on lit « La forêt est une source de vie et de travail. Protégez-la. »

Mais les habitants de la Colonia ne sont pas du même avis. « Tu vois que rien ne pousse sous les arbres ? » dit l'un d'eux, en montrant du doigt les 1 000 ha de plantations qui entourent son champ de 40 ha. « C'était un champ comme celui-ci [où il a des cultures et du bétail], mais ils sont venus et ils ont tout tué, il n'y a plus d'herbe, c'est un endroit sans vie ».

Ces familles, qui ont passé leur vie entière à la campagne, disent que « ceux qui connaissent la campagne ne veulent pas entendre parler de travailler dans les plantations d'arbres ; il y a du travail quand ils plantent, et puis plus rien ». « Au moment de la coupe non plus, c'est faux qu'il y a de l'embauche, une femme conduit la machine, ensuite vient un homme avec le grappin, puis vient le camion et au revoir, il n'y a plus rien à faire ».

« Les entreprises forestières ont avancé sur nos établissements, elles font des promesses et offrent aux écoles du matériel et des appareils ménagers pour avoir une bonne image et se faire accepter. » « Pour nous, qui avons subi les effets des plantations, ces choses-là n'ont aucune valeur. »

« On se donne la peine de travailler la terre, d'aménager la maison et les alentours, et puis voilà ce qui nous arrive... » Aujourd'hui, non seulement ces sols à vocation agricole sont concurrencés par la plantation d'arbres : la permanence même des familles de colons est en jeu. Ces familles voient avec tristesse qu'une nouvelle redistribution des terres est en train de se produire, mais qu'elle a lieu dans le sens inverse. À présent, des terres qui pourraient être allouées à d'autres colons sont attribuées à des entreprises forestières étrangères ; les terres se concentrent à nouveau, cette fois entre des mains étrangères. Et pour compléter le tableau, ces plantations sont certifiées par le FSC.

[1] Instituto Nacional de Colonización, <http://www.colonizacion.com.uy>.

index

LE COMMERCE DU CARBONE

– Les baignoires, les forêts, le commerce du carbone et le changement climatique

En 2008, la valeur du marché du carbone a augmenté de 84 %, le total des transactions étant passé de 64 milliards USD en 2007 à 118 milliards. Sans aucun doute, si tant d'argent a changé de mains il doit y avoir quelques bonnes nouvelles quant au volume de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, n'est-ce pas ?

Hélas non. L'Administration nationale des océans et de l'atmosphère du gouvernement des États-Unis (NOAA) a annoncé qu'en 2008 la concentration mondiale de dioxyde de carbone s'était accrue de 2,28 parts par million.

Les négociants en carbone cherchent maintenant à commercialiser le carbone stocké dans les forêts du monde. Ils espèrent que la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) produira de grandes quantités de carbone à échanger. Or, cela pose trois grands problèmes.

Premièrement, cela ferait baisser le prix du carbone et pourrait même provoquer l'effondrement du marché. Le prix du carbone a chuté dernièrement, rendant moins attrayants les investissements en énergie renouvelable. Comme le signale le Financial Times, « Le prix du dioxyde de carbone a tellement baissé dans l'Union européenne qu'il ne fonctionne plus comme incitation au développement à faible intensité de carbone et rien ne présage qu'il puisse le faire dans le proche avenir ».

Le deuxième problème que comporte la commercialisation du carbone stocké dans les forêts est qu'elle fournirait une échappatoire énorme aux plus gros émetteurs de gaz à effet de serre du monde. Il faut réduire la concentration de ces gaz dans l'atmosphère et, pour y parvenir, il faut en réduire l'émission, plutôt que de trouver de nouveaux moyens qui permettent de continuer de les produire.

Une erreur très fréquente au sujet du changement climatique est derrière cela. Pour éviter un dérèglement incontrôlable du climat, nous devons réduire la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cela veut dire qu'il ne suffit pas de stabiliser les émissions : il faut les réduire de façon radicale.

La concentration actuelle de dioxyde de carbone dans l'atmosphère est de 386 parts par million. Le quatrième rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat affirme que, pour éviter un réchauffement planétaire de plus de 2°C, les émissions doivent diminuer de 85 % (par rapport à celles de 2000), d'ici à 2050. L'objectif du GIEC est de 450 ppm, tandis que pour James Hansen, de la NASA, il devrait être de 350 ppm.

La meilleure façon de comprendre la différence entre la concentration et l'émission est peut-être « l'analogie de la baignoire » proposée par John Sterman, de l'Institut technologique du Massachussets, et Linda Booth Sweeney, de l'Université de l'Éducation de Harvard. Ils expliquent que l'atmosphère est comme une baignoire : l'eau qui coule du robinet représente les émissions de gaz à effet de serre, le trou représente l'absorption que font les plantes et l'océan, et l'eau accumulée dans la baignoire représente la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Au taux actuel d'émission de gaz à effet de serre, la quantité d'eau qui sort du robinet est plus du double de celle qui s'écoule par le trou, de sorte que le niveau monte dans la baignoire. Pour aggraver encore les choses, nous n'arrêtons pas d'ouvrir le robinet toujours un petit peu plus, de sorte que le débit augmente. Pour éviter que la baignoire ne déborde, il ne suffit pas de ne plus toucher au robinet (ce qui équivaldrait à stabiliser les émissions) : il faut le fermer pour qu'il tombe dans la baignoire moins d'eau qu'il n'en sort par le trou.

Réduire le déboisement équivaut à déboucher le trou, mais commercialiser le carbone stocké dans les forêts équivaut à ouvrir encore plus le robinet en même temps.

Le troisième problème est que, en ce qui concerne le climat, le carbone stocké dans les forêts n'est pas pareil au carbone stocké dans les combustibles fossiles. Ce dernier est stable et ne passera dans l'atmosphère qu'une fois extrait et brûlé. Celui des forêts est instable et peut facilement retourner dans l'atmosphère. Les incendies qui ont éclaté ces derniers temps en Australie illustrent bien ce point. La fréquence des incendies de ce genre risque d'augmenter avec le changement climatique. Selon le quatrième rapport d'évaluation du GIEC, « l'accroissement du risque d'incendie en Australie s'accompagnera probablement d'un raccourcissement de l'intervalle entre incendies, d'une augmentation de leur intensité, d'un ralentissement de leur extinction et d'une accélération de leur propagation ».

Les incendies ont été tragiques en Australie, ils ont tué plus de 200 personnes et détruit 1 800 maisons. En outre, ils ont libéré dans l'atmosphère des millions de tonnes de dioxyde de carbone, plus d'un tiers des émissions annuelles de ce gaz dans le pays.

Mais que se serait-il passé si le carbone stocké dans les forêts australiennes qui ont brûlé avait été commercialisé ? Il aurait permis que les émissions se poursuivent ailleurs, de sorte que le volume de dioxyde de carbone libéré dans l'atmosphère aurait été le double.

Il n'y a pas de doute qu'il faut arrêter le déboisement, mais en commercialisant le carbone stocké dans les forêts il est certain que les émissions de gaz à effet de serre vont continuer ailleurs. Le commerce du carbone ne réduit pas les émissions, et le commerce du carbone stocké dans les forêts ne fera qu'aggraver encore les choses.

Chris Lang, chris@chrislang.org

[index](#)

Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts
Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais
Éditeur: Ricardo Carrère

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

